

**Présentation des locaux de la Maison des possibles (58 rue Archereau) et des projets pouvant intégrer le site :**

Projet à long terme 2024-2025-2026, surtout destiné à être co-construit avec le Conseil Local du Handicap du 19<sup>e</sup>. L'équipement fonctionnera de manière souple et ouvert sur l'extérieure.

**Loisirs Pluriel (déjà présents au 58) :**

Ouvert en avril 2005 (2013 pour les adolescents), le centre Loisirs Pluriel Enfants et Ados **Paris 19 était** implanté dans les locaux de l'école Archereau, dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, mis à disposition par la Ville de Paris. Maintenant au 58, ils disposent également de tout le matériel pédagogique nécessaire à l'accueil de tous les enfants, porteurs de handicap ou non. L'association entretient une attention particulière à ce qu'un équilibre entre les profils, porteur de handicap ou non, soit préservé. Loisirs Pluriel a ainsi pour but de promouvoir l'accès aux loisirs et vacances de tous les enfants et adolescents.

Le groupe d'enfants est volontairement limité à une moyenne de 20 enfants et 10-12 ados par jour, afin de s'adapter aux besoins et au rythme de chaque enfant. Ils sont répartis par groupe d'âge. Il y a un animateur pour trois enfants. L'équipe d'animation reçoit une formation complémentaire au sein du réseau de l'association pour obtenir des repères et outils pratiques aux besoins de l'enfant. Le centre est ouvert les mercredis après-midi et les vacances scolaires et mois de juillet pour les enfants, le samedi, les vacances scolaires et le mois de juillet pour les ados. De nombreuses sorties à Paris sont organisées (cinéma, théâtre, parcs...). L'association et les jeunes se sont d'ailleurs très bien fait aux locaux, idéaux pour un travail conjoint avec d'autres acteurs.

L'association a pour projet de créer un café des parents et de développer une action à destination des jeunes adultes.

**L'IME d'Agir et Vivre l'autisme (AVA) :**

AVA accompagne principalement l'autisme modéré à sévère, avec ou sans déficience intellectuelle. Depuis 2010, AVA Paris accueille des enfants et adolescents sur plusieurs sites géographiques parisiens. AVA Paris continue de développer de nouvelles modalités d'accueil pour permettre de répondre aux besoins des personnes accompagnées et leurs familles. Aujourd'hui, AVA Paris accompagne environ 80 enfants, adolescents et jeunes adultes.

Pour chacun des services et établissements parisiens, les équipes d'AVA Paris co-construisent avec la personne accompagnée et sa famille un projet éducatif personnalisé avec une attention particulière portée au développement de la communication et des compétences sociales.

**L'institut médico-éducatif (IME)** Archereau a vocation à accueillir les plus jeunes tandis que l'IME Clisson dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement accueille les adolescents et jeunes adultes jusque 20 ans dans des locaux refaits à neuf en 2020. Les IME, en accueil de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi, sont organisés en classes et espaces de travail en petits groupes afin de mettre en œuvre des conditions d'apprentissages répondant aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes TSA.

Les IME disposent d'une unité d'enseignement internalisée avec la présence d'un enseignant spécialisé. **16 enfants sont aujourd'hui accueillis, organisés par classe (les chiffres bougent en fonction des âges).**

Le déménagement d'AVA sur le 58 est prévu pour la rentrée 2024. L'association est tout à fait enchantée et enthousiaste à l'idée d'occuper tout l'étage mais également de pouvoir disposer de salles au rez-de-chaussée, du jardin, de la cour, du Préault de façon mutualisée. C'est une vraie chance pour les enfants.

Pour le travail en commun : AVA à une institution de formation qui travaille avec d'autres établissements d'accueil, parents et professionnels pour sensibiliser à l'autisme, essayer des bonnes pratiques.

### **Projet d'Hand'Aptitude :**

Hand'Aptitudes est un centre de formation dans le champ de l'accompagnement du handicap. L'association cherche à mener un dispositif en faveur des parents aidants que nous vous avons exprimé lors de notre dernière rencontre. Le titre qu'ils ont imaginé pour ce projet (le "dojo" de l'autonomie) évoque à la fois un concept basé sur la dynamique, l'apprentissage, la paire-aidance et l'innovation.

L'association proposera des séances collectives de co-construction de connaissances : un thème unique et précis sur le handicap pour chaque séance.

- Le dossier de la MDPH : Savoir remplir le formulaire et connaître le circuit du dossier
- La mise en oeuvre des décisions de la MDPH : A l'école, Dans l'emploi, Dans le logement
- La scolarisation : connaître les différentes structures et les aménagements pédagogiques
- La relation avec l'école et les partenaires
- L'accueil du jeune enfant en situation de handicap : crèche nourrice
- L'accès et le maintien en emploi des jeunes
- Les aides à l'autonomie
- La santé des parents aidants

Les séances collectives pourront éventuellement déboucher sur une proposition de rdv individuel pour personnaliser les réponses. A chaque fin de séance collective, une information sur les ressources documentaires disponibles sur le thème, sera apportée.

### **Projet GEM :**

Création d'un GEM, groupe d'entraide mutuel qui pourrait être basé au 58 rue Archereau. Fabienne Levasseur, accompagnée par le SAMSAH du Pont de Flandre (CAP DEVANT), en cours de rédaction d'un mémoire sur la socialisation par l'accès à la culture des personnes en situation de handicap est à l'origine de ce projet. Les GEM sont des associations regroupent autour d'un projet commun des adultes en situation de handicap. Ces derniers prennent part aux décisions et projets menés dans ce cadre pour favoriser collectivement leur lien social, leur accès à la culture, aux sports, à la fête, aux loisirs... A l'initial ces GEM étaient créés pour les personnes en situation de handicap psychique ou cognitif. Aujourd'hui un cadre plus large est permis et ce GEM s'adressera à toutes les personnes en situation de handicap adultes, quel que soit leur handicap. Il s'agit de se rencontrer régulièrement autour d'activités ou projets commun, avec l'aide d'un animateur et d'un coordinateur, en soirée, les weekends... Les membres décident des activités qu'ils veulent faire et pas de contrainte de jours de présence. Un groupe de travail pour la constitution de ce GEM est en cours et montre une très belle dynamique. Ils auraient besoin de salles mutualisées, de relaxation, de sport, de cuisine thérapeutique, un bureau ou deux.

### **Délocalisation de la Main dans le chapeau au 58 (Le Café Zoïde) :**

Tous les jeudis de 10h à 16h le Cafézoïde propose : un temps, un espace, une parenthèse pour jouer, se rencontrer, parler ou non, observer son enfant à besoins spécifiques, se poser et se reposer sur et avec l'équipe. L'idée serait d'alterner ses rencontres/temps Quai de la Loire et au 58 rue Archereau.

Des outils spécifiques « La Main dans le Chapeau » ont été créés, notamment une malle pédagogique de sensibilisation aux différents handicaps à destination des structures et personnes intéressées. L'objet de cette malle est d'amener les enfants mais aussi les salariés, les bénévoles, les familles à reconnaître la différence et à apprendre à en parler dans une perspective non violente et non stigmatisante et en facilitant l'expression plus particulièrement sur la question du regard porté sur le handicap.

### **Projet DHP d'AFG Autisme :**

L'association propose un programme DHP (développement des habilités parentales) qui se réalise via des ateliers. Il s'agit d'un programme gratuit s'adressant aux parents d'enfant atteint du trouble du spectre autistique (TSA) âgé de moins de 8ans. Le groupe constitué de 5 familles se réunira lors de 12 ateliers de 2h abordant différentes thématiques permettant l'accompagnement de l'enfant dans sa vie et son parcours.

### **Interventions diverses :**

- **Un membre du CLH, parent aidant**, fait le constat **du néant en France sur les dispositifs à destination jeunes adultes en situation de handicap** et de l'accueil de jour. Une vraie rupture par rapport aux parcours des mineurs. Une période où les personnes en situation de handicap doivent déjà travailler selon les politiques menées par le gouvernement. Ainsi pour les loisirs, c'est un problème de fonds plus qu'un problème de moyens.
- **Une autre membre du CLH, parent aidante**, relève le problème des structures d'accueil fermées au mois d'août. Là aussi les pouvoirs publics peuvent largement évoluer. Cécile Bossavie lui propose de saisir **la communauté 360 de Paris**. Pour rappel la communauté 360 est un numéro vert qui permet de trouver une solution et une orientation pour toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants qui auraient des questions sur des questions logement, loisirs, citoyenneté, culture, sport, scolarité... Son équipe propose d'ailleurs un évènement pour se présenter au grand public (Forum communauté 360 de Paris le jeudi 20 juin 2024 de 10h à 17h A la Fabrique de la Solidarité - 8 rue de la Banque, 75002 Paris L'inscription est gratuite et obligatoire : <https://framaforms.org/inscription-mieux-se-connaître-pour-developper-linclusion-des-personnes-en-situation-de-handicap> (lieu accessible)).
- **Une troisième membre du CLH, parent aidante**, demande où trouver l'information sur les accompagnements et aides sociales existantes. L'objectif de **l'Espace Parisien des Solidarités (EPS) 19<sup>e</sup>** (établissement de la Ville regroupant les assistantes sociales et les agents travaillant sur le lien social) est de monter en compétence ses agents de l'EPS, en créant un rapprochant avec la MDPH notamment. Par ailleurs l'EPS pilote également le **Territoire zéro non recours** et Participe à la **Coordination de l'accès aux droits** (notamment sociaux) pour mettre en place

de nouvelles pistes permettant à tous les habitants de connaître les aides et l'accompagnement existants.

- Cécile Bossavie annonce que la Mairie du 19<sup>e</sup> sera l'une des premières mairies de France à hisser en ce Mois Parisien du Handicap **le drapeau des droits des personnes en situation de handicap** en gage d'engagement de l'arrondissement pour l'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusion.
- La loi d'adaptation de la société au vieillissement du 18 décembre 2015 impose la création, dans tous les départements, **d'un CDCA Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie**. Cet organe consultatif résulte de la fusion du Comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA) et du Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH). Une nouvelle approche qui se veut donc plus transversale sur les questions liées à l'autonomie et la citoyenneté. Cette instance a pour mission de renforcer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département pour nous la Ville de Paris. Il couvre donc un champ d'action plus large. En effet, la loi précise que les conseils seront non seulement compétents « en matière de prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques » mais aussi pour toutes les questions liées à l'accessibilité, au logement, à l'intégration sociale, aux loisirs, au tourisme... Il est composé de **83 membres désignés pour une période de 3 ans**. Un appel à candidature a été émis ces derniers mois pour son renouvellement. Jusqu'à maintenant les candidatures n'étaient adressées qu'aux représentants des associations, syndicats et groupements de structures. L'idée est aujourd'hui que chaque Conseil Local du Handicap des arrondissements puisse y envoyer un membre en députation pour faire le lien entre les deux instances. Cécyle Jung, militante de l'accessibilité, très présente sur le 19<sup>e</sup> par le biais de ses enseignements sportifs et par son aide à la mise en accessibilité de la Mairie du 19<sup>e</sup>, s'est présentée par représentée le 19<sup>e</sup> et a été élue à l'unanimité par les membres présents.